

ARRONDISSEMENT  
DE GRASSE.

*Extrait des Registres des Délibérations du Conseil  
Municipal de la ville de Cannes.*

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil municipal.	En exercice.	Qui ont pris part à la délibération.
23	23	17

Séance du 17 Novembre 1848.

*Objet*

*De la Délibération.*

*Une somme de 100 francs a été  
votée pour Distribution de  
Pain aux Indigents.*

*Le Conseil Municipal*, tenant sa session ordinaire, s'est réuni dans la salle de l'hôtel de ville, sous la présidence de M. le Maire.

*Étaient Présents*, Messieurs Harbe, Wais, Pellegrin, Arlus, Pevant, Chinoye, Lüs, Lüs, Weybaud, Guichard, Escanar, Wais, Ney fils, Ardissou aîné, Beson, Wais, Creston, Weybaud fils.

*La séance est ouverte :*

M. le Maire engage le Conseil à fixer l'heure à laquelle il devra promulguer la constitution conformément au décret du 6. 9<sup>ème</sup> 1848. Il est convenu que cette cérémonie publique aura lieu à deux heures du soir que toutes les autorités seront convoquées pour assister à la lecture de la constitution, et qu'après, le cortège se rendra à l'église paroissiale où l'on donnera la bénédiction, après avoir chanté le Ve Deum. Pendant toute la cérémonie, le cortège sera accompagné par la Garde nationale.

Sur la proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, délibère de voter une somme de cent francs pour être distribuée en bons de pain aux pauvres de la ville à l'occasion de la fête de la promulgation de la Constitution. Sur cette somme de cent francs, ainsi votés, sera comprise la somme qui reviendra pour la part à la commune de Cannes, dans les fonds votés à cet effet par l'Assemblée nationale.

*Divisé fait & délibéré à Cannes les Jour, Mois, & an que dessus.*  
*Suivent les signatures de Harbe, Wais.*

*Pour Extrait conforme*  
*Le Maire de Cannes*

*Weybaud*